

**PROCES VERBAL DU  
COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2008**

*Le procès verbal du 17 Octobre 2008 ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté par l'assemblée.  
Monsieur Christian RENOU est désigné secrétaire de séance.*

Au préalable du comité syndical, les membres du bureau et techniciens se sont réunis afin d'éclaircir les choix sur la répartition des soutiens Eco-Emballages.

Après débat, les membres du bureau proposent pour le liquidatif 2008 de prendre la moyenne des performances individuelles par matériaux et par collectivité, moyennées sur 2 ans et calculées avec E-compare.

Pour le liquidatif 2007, les élus ont décidé de maintenir les anciens taux de répartition initiaux.

Aussi, Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'un comité de pilotage Eco-Emballages avec Pascal HENAULT sera programmé en début d'année 2009 afin de clarifier la répartition des soutiens financiers pour chaque collectivité.

### **BUBGET PRIMITIF 2009**

Monsieur le Président fait une présentation aux membres de l'assemblée de l'articulation analytique budgétaire :

Le budget globalisé du Smitted est sous divisé en 17 cadres analytiques avec une comptabilité M4 et une TVA à 5,5%.

Le Total des charges fixes globales 2009 représentent 4 423 000 €.

La dotation aux amortissements en 2008 qui s'élève à 2 391 500€ sera en légère diminution jusqu'en 2015 puis baissera considérablement jusqu'en 2016 pour rester constante à 500 000 € jusqu'en 2018.

#### **☛ Une compétence principale :**

Le **traitement des déchets**, pour un budget de **6 856 974 €** soit 63% du budget global.

Une comparaison des filières de traitement est présentée aux membres du comité syndical selon 3 situations :

1<sup>ère</sup> situation :

- Enfouissement de la totalité des déchets chez le prestataire SITA, soit 86,00 € HT / t.  
Pour 259 000 hab = 23.90 € / hab

2<sup>ème</sup> situation :

- Filière actuelle avec TMB, stockage à 50% sur le CSDU de La Loge et 50 % chez SITA, soit 83,57 € HT / t.  
Pour 259 000 hab = 23.21 € / hab

3<sup>ème</sup> situation :

- Filière actuelle complétée par une valorisation thermique de la fraction sèche préparée, soit 72,35 € HT / t.  
Pour 259 000 hab = 20.11 € / hab

Notons que l'incidence d'une TGAP à 15€ par tonne n'est pas prise en compte dans ce comparatif.

Des essais auprès de la cimenterie CALCIA ont été réalisés courant novembre 2008. Les 3 échantillons ont été totalement satisfaisants en termes de combustible.

Selon Monsieur BUTEL, cette filière de valorisation pourrait être mise en service fin 2010 sachant que le terme du contrat avec SITA arrive à échéance en 2010.

En encourageant ces filières de valorisation, le SMITED aurait besoin d'une moindre capacité de stockage, prolongeant d'autant la durée d'exploitation du site de La Loge.

### **Bilan du budget déchets**

Une masse contributive de 6 259 000 € serait conforme aux estimations présentées en 2007 avec un tonnage constant.

Le maintien d'un tarif unitaire mutualisé à 83.57 € la tonne n'est réaliste qu'avec un gisement constant de 74 500 t à 75 000 t par an.

L'application de ce tarif applicable au gisement réel projeté de 72 000 t, générera un déficit de recette de l'ordre de 250 000€.

En 2008, la réduction de 3000 tonnes comparée à la prévision, générera une non recette de 236 000€ qui ne contribueront pas à la couverture de la part « charges fixes » en place.

Pour 2009 et suivant :

Un prix unitaire à 83.57€ HT, une gestion d'un déficit d'entrée de 250 000€ et une masse contributive globale augmentant de 1.86% par rapport à 2008 s'explique du fait d'une diminution massive des tonnages à traiter en 2008 (- 4%).

Quant aux masses contributives, elles resteront stables autour de 6250 à 6300 k€ en 2010.

### **☛ Autre Compétence :**

Le compostage exercé sur 3 installations pour un budget de 680 010 € pour 21 400 t de déchets verts traités.

### **☛ Autres actions :**

D'autres actions viennent s'ajouter à la compétence traitement des déchets et compostage, il s'agit :

- du contrat Eco-Emballages pour un budget de 2 904 250 €,
- du contrat D3E et Eco Folio pour un budget de 100 000 €,
- du Programme IDEAL 79 représentant un budget de 150 000 €,
- de l'administration générant un budget de 265 450 €.

Monsieur le Président rappelle que le Smited a reçu les soutiens Eco-Folio pour 2006-2007, les collectivités adhérentes vont recevoir prochainement leurs répartitions.

Dans le même temps, les collectivités auront en 2008, perçues 400 000 € de plus par Eco-Emballages grâce à la signature d'un contrat unique en 2006 et 130 000 € de soutien Eco-Folio au titre du tri du papier, de quoi couvrir l'augmentation des coûts de traitement.

Le budget primitif de 2009 est en équilibre en section de fonctionnement à 10 956 684 € HT et à 2 390 600 € HT en section d'investissement.

Le Comité Syndical est informé.

## **BUDGET 2009**

Monsieur le Président expose :

Afin d'assurer le fonctionnement du Syndicat pour l'année 2009, notamment pour la couverture des frais de structure et la prise en charge des frais de gestion de l'élimination des déchets, la gestion des contrats de compostage et le contrat Eco Emballages, il est proposé le budget ci-joint, équilibré en section de fonctionnement à : **10 956 684 € HT**, et à **2 390 600 € HT** en section d'investissement.

Ce budget intègre les données financières consécutives à la mise en œuvre de la mutualisation des coûts, conformément aux décisions prises antérieurement, à l'intégration des contrats de compostage des adhérents et à la gestion du contrat Eco Emballages et D3E.

Les autorisations budgétaires sont votées au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau des opérations en section d'investissement.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité

*Délibération ASDé1121208-AF01*

## PRISE EN COMPTE DES BIENS ACQUIS ET TRAVAUX REALISES EN 2008 AMORTISSEMENTS

Monsieur le Président expose :

La prise en compte des éléments d'actifs réalisés en 2008 implique de fixer une durée d'amortissement pour chacun. Ainsi il est proposé les durées d'amortissement pour les Equipements du TMB : 7 ans, les autres immobilisations seront amorties selon les mêmes règles antérieures et dont le détail figure sur le tableau prévisionnel des amortissements annexé au budget.

Les valeurs portées au budget sont indicatives. Le président sollicite l'accord du comité syndical pour arrêter les valeurs exactes de l'actif amortissable à la clôture de l'exercice dans le respect des durées d'amortissement ci-dessus proposées pour les travaux intégrables.

Le comité syndical est informé de l'intégration anticipée du solde des travaux de l'usine TMB opération 14. Le règlement du solde devant intervenir au terme du premier trimestre 2009, celui-ci sera intégré comptablement courant 2009 avec un amortissement à courir dès 2009 et inscrit au budget.

Le tableau des amortissements prévisionnels est joint au budget primitif.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité

*Délibération ASDé1121208-AF02*

## CONTRIBUTIONS DES MEMBRES AU BUDGET SYNDICAL 2009

Monsieur le Président expose :

Le Budget que nous venons de présenter comporte en recettes de fonctionnement le montant global des contributions dues par les membres du Syndicat au titre de l'exercice 2009 qui concernent les frais d'études et d'administration de l'établissement. Les statuts en leur article 10-1 précisent que ces contributions sont déterminées au prorata de la population suivant le dernier recensement connu soit 1999. Concernant les frais d'élimination, les participations demandées aux adhérents seront recouvrées proportionnellement aux tonnages effectivement traités par le syndicat dans le cadre des reprises d'exploitation des installations existantes ou des contrats souscrits pour traiter les déchets excédentaires ne pouvant l'être en régie faute de capacités.

Pour ce qui concerne les participations aux frais de compostage, la facturation interviendra à l'euro l'euro en application des clauses de marchés ou conventions transférées ou souscrits pour le compte des adhérents.

Tableau des participations estimées

TRAITEMENT DES DECHETS	ADMINISTRATION		
	Population 2009	Contributions en € HT2009	Contributions en € TTC 2009
SVL	64 114	65 600	69 208
SICTOM de LOUBEAU	43 139	44 139	46 566
SMC HAUT VAL DE SEVRE	48 722	49 851	52 593
SYNDICAT MIXTE PAYS THOUARSAIS	47 692	48 797	51 481
SICTOM COULONGES CHAMPDENIERS	13 925	14 248	15 031
AVLFSIGL	2 776	2 840	2 997
CC PARTHENAY	18 483	18 911	19 951
CC CŒUR DE POITOU	11 884	12 159	12 828
CC DU VAL DU THOUET	4 265	4 364	4 604
CC DU PAYS THENEZEEN	4 438	4 541	4 791
	259 438	265 450	280 050

ESTIMATIONS 2009				
Tonnages projetés de 2009	Prix unitaire mutualisé	Participation 2009 Euros HT	Compostage €HT	Contribution totale €HT
16445	83,57	1 374 267		1 439 867
12665	83,57	1 058 372	106 450,00	1 208 961
15045	83,57	1 257 311	124 000,00	1 431 162
12417	83,57	1 037 689	65 000,00	1 151 486
3678	83,57	307 370	23 250,00	344 868
534	83,57	44 626		47 467
6383	83,57	533 386	36 800,00	589 097
2832	83,57	236 670	14 400,00	263 230
933	83,57	77 971	3 200,00	85 535
978	83,57	81 731	6 400,00	92 672
<b>71909</b>	<b>83,57</b>	<b>6 009 393</b>	<b>379 500,00</b>	<b>6 654 343</b>

Contribution à l'administration

Détail communes isolées	Population	Contributions HT	Contributions TTC
Amailoux	734	751	792
Viennay	1 052	1 076	1 136
Lageon	331	339	357
Fénerly	333	341	359
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	326	334	352
Totaux part administration	2 776	2 840	2 997

Estimation des contributions compostage

Détail compostage	€ HT
Sictom de Loubeau:	106 450
CC Celle sur Belle	22 000
CC Plaine de Courance	38 750
CC Melle	15 500
CC Lezay	24 000
CC Val de Boutonne	6 200
Syndicat pays Thouarsais	
Compostage DV LCE	52 000
Vers SMC	13 000

Le Président propose d'approuver les contributions ainsi fixées et demande l'autorisation de les mettre en recouvrement. Sur la base des tarifs votés applicables en 2009.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AF03*

## TARIFS 2009 En Euros HT

Monsieur le Président expose :

Il a été proposé de voter les tarifs des services suivants, applicables aux utilisateurs des installations gérées par le Smedit dont il assure la charge financière d'exploitation :

<b>3. Tarifs 2009 annexés à la délibération du 12 décembre 2008</b>			
	€ht	€ht	€ttc
<i>Tarifs 2009 annexés à la délibération du 12 décembre 2008</i>			
<b>Admission sur quais de transfert Loubeau</b>	<i>tarifs 2008</i>	Nouveaux tarifs 2009	
Transfert	6,02	6,20	6,54
Transport	18,01	11,37	12,00
Traitement	69,19	71,09	75,00
Global € TTC /Tonne	93,22	88,66	93,54
<b>Admission sur quais de transfert Ste Eanne</b>			
Transfert	4,50	4,64	4,90
Transport	10,81	9,67	10,20
Traitement	69,19	71,09	75,00
Global € TTC /Tonne	84,50	85,40	90,10
<b>Admission directe des déchets sur site de traitement</b>			
Site de La Loge	57,82	65,00	68,57
Quai Transfert La Loge	5,07	5,22	5,51
<b>Tarifs de référence de transport € .t.km</b>			
Par bennes OM	0,246	0,265	0,28
Par gros porteurs	0,180	0,190	0,20
<b>Tarifs forfaitaires par tonne TTC</b>			
Transport GP Melle Ste Eanne vers la Loge	18,01	18,96	20,00
Transport GP vers Sita 79 (moyenne)	10,81	11,37	12,00
Transport GP Melle vers Sita 79	15,13	15,92	16,80
Transport GP Ste Eanne vers Sita 79	9,18	9,67	10,20
Transport GP La Loge vers Sita 79	5,76	6,07	6,40
Transport GP La Loge vers TMB		12,13	12,80
Transport SVL GP vers La Loge	5,00	5,40	5,70
Transport SVL GP vers Amailloux		3,98	4,20
Transport SVL BOM vers Sita 79 (moyenne)	3,90	3,68	3,88
Transport SVL BOM TdS vers La Loge	5,91	6,37	6,72
Transport SVL BOM TdS vers TMB		6,90	7,28
Transport SVL BOM Bressuire vers La Loge	3,82	4,11	4,34
Transport SVL GP OM Bressuire vers TMB		11,00	11,60
Transport SVL BOM StAdB vers La Loge	5,55	5,97	6,30
Transport SVL BOM Cer vers La Loge	5,55	5,97	6,30
Transport Parthenay BOM vers La loge	7,39	7,96	8,40
Transport Parthenay BOM vers Champdeniers	2,71	2,92	3,08
Transport Parthenay BOM vers Sita 79	0,00	0,00	0,00
Transport Val de Thouet BOM vers La Loge	2,46	2,65	2,80
Transport Val de Thouet BOM vers Champdeniers	7,11	7,96	8,40
Transport Thénezay BOM vers La Loge	4,93	5,31	5,60
Transport Thénezay BOM vers Sita 79	2,46	2,65	2,80
Transport Thénezay BOM vers Champdeniers	9,12	9,82	10,36
Transport direct BOM SMC TMB		5,31	5,60
Transport direct GP SMC La Loge	7,74	8,15	8,60
Coût traitement filière TMB(hors transp & transfert)	76,39	71,56	75,50

Tarifs 2009 annexés à la délibération du 12 décembre 2008	€ht	€ht	€ttc
	tarifs 2008	Nouveaux tarifs 2009	
<b>Tarif mutualisé applicables aux adhérents</b>	78,67	83,57	88,17
<b>Tarif unitaires compost</b>			
<b>Traitement compostage DV</b>			
Plateforme de Lezay	13,00	15,50	16,35
CC Lezay & particuliers feuilles et pelouses	16,80	17,50	18,46
CC Lezay & particuliers branches et mélanges	24,80	26,00	27,43
CC Cœur de Poitou feuilles et pelouses	16,80	17,50	18,46
CC Cœur de Poitou branches et mélanges	24,80	26,00	27,43
<b>Traitement compostage DV</b>			
Plateforme de Ste Eanne	13,00	15,50	16,35
<b>Vente de compost</b>			
Sac de 50 litres	2,84	2,84	3,00
Vrac 0/10 le m3	18,01	18,01	19,00
Vrac 0/40 le m3	11,85	11,85	12,50
Paillage le m3	4,74	4,74	5,00
Vente bois élagage La Loge le m3 enlevé		30,00	35,88
Grand volumes sur devis ou remise de prix			

Ces tarifs seront applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2009 à tous les bénéficiaires des services autres que les collectivités membres du Smited pour lesquelles s'appliquent les tarifs mutualisés de traitement transport compris, ils servent également de référence au calcul des remboursements de charges de transport des adhérents ou de leurs prestataires de collecte.

Monsieur POTIRON propose de majorer le tarif des clients de La Loge à 70€ HT mais les membres de l'assemblée rejettent cette proposition.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AF04*

Retenus par d'autres engagements, M. BERNIER, M. BONNEAU, et M. DENIS, quittent la séance.

## FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Président expose :

Afin d'assurer le financement des opérations d'investissement inscrites au budget, le Président demande l'autorisation de consulter les organismes de crédit susceptibles de consentir des prêts au syndicat, notamment pour les opérations nouvelles et reportées dans la limite des crédits ou autorisations prévues.

Pour ce qui concerne la réalisation des prêts nécessaires, le comité syndical sera invité à voter avant la signature effective des contrats.

De même pour ce qui concerne les demandes de subventions afférentes aux opérations en cours, le Président sollicite l'accord de l'assemblée pour entamer toute démarche permettant d'obtenir les subventions susceptibles d'être allouées dans le cadre des différents projets du Smited.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AF05*

## **ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Président expose :

Certains titres émis en recouvrement de prestations sont irrécouvrables soit de par leur faible montant soit de par dépassement des délais de prescription ou de par le dépôt de bilan de l'entreprise.

C'est notamment le cas pour ce qui concerne un titre du 9 avril 2008 d'un montant de 247.66 euros émis au débit de DS DESIGN.

Le comité syndical admet en non valeur cette somme compte tenu du faible montant de la somme.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AF06*

## **REPARTITION DU LIQUIDATIF ECO EMBALLAGES 2008**

Monsieur le Président expose :

Après avoir débattu entre eux, les membres du bureau souhaitent que les soutiens Eco Emballages soient répartis entre les collectivités de manière à ce que les performances de collecte sélective par matériaux et par collectivité fassent partie intégrante du calcul.

Il est proposé de lisser la variation des performances par le calcul de la moyenne entre l'année N du liquidatif concerné et l'année N-1 et calculée avec Ecompare.

Cette proposition serait applicable en 2009, lors de l'encaissement du liquidatif 2008.

Pour ce qui concerne le liquidatif 2007, les membres du bureau proposent de maintenir les anciens taux de répartition.

Aussi, les charges de gestions du contrat Eco Emballages feront l'objet d'une présentation de bilan chaque année pour les années N-1. Les membres du bureau ont souhaité que les retenues faites par le Smited pour financer les frais de gestion du contrat le soient au vu du bilan réel. Cette mesure entrerait en application dès 2008 lors du reversement du liquidatif de la même année qui interviendra fin 2009.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AF07*

## **CONVENTIONS DE TRANSPORT**

Monsieur le Président expose :

L'actualisation des tarifs de transport 2009 nécessitera une actualisation des conventions passées avec les adhérents ou leurs prestataires de collecte qui acheminent en direct les déchets vers un centre de traitement (Usine TMB de Champdeniers ou centres de stockage).

Le Président sollicite l'autorisation de l'assemblée pour signer les avenants aux conventions ou pour passer de nouvelles conventions s'il y a lieu.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé/121208-AA01*

## **VALORISATION DU BIOGAZ DU SITE DE STOCKAGE DE LA LOGE 1 Convention avec Energie 3D**

Monsieur le Président expose :

Le projet de valorisation du biogaz du CSDU de La loge 1 porté par Energie 3D, service de développement des énergies renouvelables du SIEDS, est en cours de réalisation. Les résultats des appels d'offres seront connus début 2009 et la livraison de l'installation est prévue pour septembre 2009.

Cette installation produira donc de l'énergie électrique et de la chaleur qui distribuera une cellule d'évaporation des lixiviats. Une torchère d'appoint sera également intégrée au process.

En retour, le Sieds propose une compensation financière nette d'environ 6 000 € /an, après déduction des charges d'amortissement et des frais d'exploitation de l'unité de valorisation.

Pour le Smited, l'économie porte sur la non location de torchère et un moindre coût de gestion des lixiviats.

Le comité syndical autorise le Président à signer une convention avec Energie 3D fixant les conditions de mise en œuvre et d'exploitation d'une unité de valorisation du biogaz produit par le CSDU de La Loge 1.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé1121208-AT01*

## **IDEAL 79 – VALIDATION DU PROGRAMME**

Monsieur le Président expose :

Porté conjointement par la CAN et le SMITED, le programme IDEAL 79 (Initiatives Durables et Alternatives Locales en Deux Sèvres) a pour objectif la réduction des déchets en identifiant et valorisant les alternatives en matière de consommation et de production.

Un nouveau programme d'actions couvrant la période 2009-2011 a été défini par les élus et les techniciens en charge de la réduction de la production de déchets dans chaque structure. Ce programme présente 3 axes de développement que sont :

- La promotion du compostage et techniques naturelles de jardinage
- La promotion de l'éco-consommation
- La mobilisation d'éco-relais

Une enveloppe globale pour 3 ans de 665 000 euros est nécessaire sur la base d'un financement 1/3 CAN et 2/3 SMITED eu égard à la population des 2 structures. Ce montant global sera atténué par les subventions versées par l'Ademe, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Le Président du SMITED est autorisé à signer la convention de partenariat pour la période 2009-2011.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé1121208-AT02*

## **CONVENTION CELLES SUR BELLE Compostage à la ferme**

Monsieur le Président expose :

Le SMITED exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 la compétence compostage des déchets verts pour ce qui concerne la gestion des contrats et marchés antérieurement conclus par les adhérents.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, le SMITED et la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle ont signé une convention fixant les conditions d'une expérimentation de co-compostage à la ferme des déchets verts de manière à en apprécier l'intérêt technique et économique et dont le SMITED assure la gestion financière.

Cette convention a été établie pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 30 juin 2009.

La Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle souhaite prolonger le contrat jusqu'au **31 décembre 2010** afin de clore l'expérimentation sur une année civile et de tirer des conclusions sur les différentes méthodes de valorisation des déchets.

Monsieur le Président sollicite l'accord du comité syndical pour signer l'avenant à cette convention.

## MARCHES ATTRIBUES

Monsieur le Président expose :

Depuis le dernier comité syndical un certain nombre de marchés ont été passés avec les prestataires ou fournisseurs.

Dans le cadre de l'information du comité syndical les marchés attribués sont les suivants :

## MARCHES DE TRAVAUX

4 000 à 20 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-031	Travaux complémentaires La Loge II	20/02/2008	SARL PELLETIER	79143	15 204,50	MAPA 2
2008-033	Engazonnement et fertilisation 2008 La Loge	13/03/2008	HYDROGREEN	29674	4 000,00	MAPA 2
2008-036	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne (phase 2)	20/03/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	15 961,40	MAPA 2
2008-037	Travaux complémentaires d'élargissement de voie de l'ISDND de La Loge 2	13/03/2008	SARL PELLETIER	79143	8 656,15	MAPA 2
2008-045	Travaux de remise en état compostage Ste-Eanne (phase 3)	22/05/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	19 841,61	MAPA 2
2008-047	Travaux de remise en état des quais de transferts de Ste-Eanne	28/05/2008	CIN	79043	10 800,00	MAPA 2
2008-048	Remplacement du pont avant de la pelle à pneus	29/05/2008	M3 Atlantique	79000	11 014,25	MAPA 2
2008-053	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II	04/07/2008	SARL GOUBAND	79130	5 250,00	MAPA 2
2008-057	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II (phase 2)	22/07/2008	SGTP RACAUD	79240	6 002,00	MAPA 2
2008-060	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II (phase 3)	06/10/2008	SARL PELLETIER	79143	5 487,50	MAPA 2
2008_061	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne (phase 4)	20/10/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	30 522,00	MAPA 2
2008_062	Aménagement paysager de La Loge (travaux supplémentaires)	24/10/2008	SARL Marc OLIVIER	79300	14 088,54	MAPA 2
2008_065	Travaux de remise en état des quais de transferts de Ste-Eanne	10/10/2008	Ent TMS	79400	15 040,00	MAPA 2

20 001 à 50 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-029	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne	01/02/2008	Entreprise BOISLIVEAU	79800	21 886,70	MAPA 2

## MARCHES DE FOURNITURES

4 000 à 20 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-023	Matériel vidéo surveillance TMB	08/01/08	SARL JC INFORMATIQUE	79100	5853,52	MAPA 2
2008-030	Achat Balayeuse	08/02/08	M3 ATLANTIQUE	79000	9 150,00	MAPA 2
2008-039	Photocopieur	29/05/08	ARTYL BUREAU	17000	8 500,00	MAPA 2
2008-049	Tables Salle de Réunion	05/06/08	SELOMA	79230	5 504,00	MAPA 2
2008-056	Sonorisation et équipement vidéo salle de réunion	16/07/08	SOFT SA	86000	9 991,88	MAPA 2



## 20 001 à 50 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-001	Matériel Informatique	08/01/08	SARL JC INFORMATIQUE	79100	43 634,89	MAPA 2
2008-002	Pneumatiques	25/01/08	ETS CHOUTEAU	79180	21 870,00	MAPA 2
2008-050	Fournitures de 6 caissons de 33 m3	11/07/08	SDEC	79043	33 300,00	MAPA 2
2008-051	Fourniture d'une remorque porte caissons	04/07/08	CIN	79043	33 500,00	MAPA 2
2008-058	Fourniture d'une remorque porte caissons	20/10/08	SDEC	79043	33 500,00	MAPA 2

## 50 001 à 90 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-010	Fourniture de Fuel domestique La Loge	25/01/2008	Chapus produits Pétroliers	86200	50 000,00	MAPA 2
2008-020	Fourniture de Fuel domestique plateforme de compostage Ste-Eanne, quais de transfert Ste-Eanne et Melle	25/01/2008	WOREX	79000	50 000,00	MAPA 2
2008-035	Remise en état du broyeur AK 230 Doppstadt	13/03/2008	W41 TP SAS	37210	59 176,57	MAPA 3
2008-054	Fourniture d'un camion d'occasion pour quais de transfert de Melle	04/07/2008	GARAGE JAULIN	79400	58 000,00	MAPA 3
2008_064	Remise en état retourneur d'andains	06/11/2008	CIN	79043	81 250,00	MAPA 3

## 90 001 à 135 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-008	Fourniture de Gazole 2008	25/01/2008	WOREX	79000	110 000,00	MAPA 4

## 206 001 à 1 000 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-025	Broyeur déchets verts	12/09/2008	W41 TP	37210	268 000,00	Appel d'Offres

## MARCHES DE SERVICES

4 000 à 20 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-013	Réalisation des contrôles de la qualité des biogaz produits sur le CSDU de La Loge	17/01/2008	APAVE	44800	6 232,00	MAPA 2
2008-011	Maintenance torchère 2008	25/01/2008	CATTEC	47290	13 596,00	MAPA 2
2008-012	Analyse des effluents	19/02/2008	IANESCO CHIMIE	86038	6 750,84	MAPA 2
2008-022	Prestations broyage Lezay janv à juin	06/02/2008	LOCA RECUPER	79200	14 150,00	MAPA 2
2008-046	Prestations broyage Lezay juillet à septembre	24/06/2008	Maine Compost	49300	8 640,00	MAPA 2

20 001 à 50 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-009	Traitement des déchets verts Pays Thouarsais	25/01/2008	Loire Compost Environnement	49700	31 610,00	MAPA 2
2008-021	Prestations Garage	01/02/2008	Garage JAULIN	79400	40 000,00	MAPA 2
2008-021	Prestations Garage	04/02/2008	Garage BOIZUMEAU	79220	40 000,00	MAPA 2
2008-024	Location compacteur	08/01/2008	SAS ECOLOMAT	94596	28 200,00	MAPA 2
2008-038	Location Chargeuse Ste-Eanne	25/03/2008	M3	79000	25 000,00	MAPA 2
2008-040	Location d'une torchère	21/04/2008	FBI BIOME SA	02603	49 580,00	MAPA 2

50 001 à 90 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-009	Traitement des déchets verts Py, Val de Thouet, Pays Th	25/01/2008	LOCA RECUPER	79200	64 270,00	MAPA 3

Le comité syndical est informé.  
*Délibération ASDé1121208-MP01*

## EMISSION DES OPPOSITIONS A TIERS DETENTEUR (OTD) DISPENSE D'AUTORISATION

Monsieur le Président expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 1616 du code général des collectivités territoriales, le comptable de la TRESORERIE de SAINT-MAIXENT L'ECOLE est dispensé de solliciter l'autorisation afférente à l'émission des oppositions à tiers détenteur.

La présente autorisation est délivrée :

- à titre permanent

La dispense est :

- générale

Le Comité syndical adopte à l'unanimité  
*Délibération ASDé1121208-AF08*

## QUESTIONS DIVERSES

### - **Avenant contrat EE intégration TMB**

Depuis sa mise en service, le Centre de Tri Mécano Biologique sort de l'acier et des cartonnettes non traités en amont.

Monsieur le Président propose de faire une adjonction de ces flux au contrat Eco-Emballages. L'assemblée syndicale est favorable à cette proposition.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité

*Délibération ASDé1121208-AF09*

### - **Plateforme de compostage de Ste-Eanne**

La Préfecture a demandé de déposer un dossier de demande de régularisation des capacités de traitement de la plateforme de compostage de Ste-Eanne.

Un dossier sera déposé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité

*Délibération ASDé1121208-AT03*

### - **Organisation des samedis et jours fériés récupérés**

Afin d'organiser au mieux l'acheminement des ordures ménagères les samedis et jours fériés, le Smited a préparé un planning pour l'année 2009 et sera communiqué aux adhérents d'ici la fin de l'année 2008.

### - **Prochaines réunions**

Monsieur Claude AUBIN a communiqué les dates de réunions du Conseil Général. Le Smited va prendre en compte ces réunions pour planifier les prochains comités syndicaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Président du SMITED  
Claude ROULLEAU

Le secrétaire de séance  
Christian RENOU